



Non à un projet de sous-télévision régionale

Maintien du préavis dans le réseau France 3 Tous en grève à partir du 18 janvier !

A l'issue de deux réunions de négociation, la direction, droite dans ses bottes, ne démord pas de son projet de mise à l'antenne d'une nouvelle tranche régionale à 18h30.

Sur le calendrier

Les négociateurs ont fait valoir la nécessité de repousser à septembre la mise à l'antenne. Cela permettrait :

- D'attendre la présentation du projet de régionalisation dans son ensemble, afin d'en mesurer les tenants et aboutissants et les étapes
- D'évaluer les moyens humains, dans chaque région, nécessaires pour mener à bien ce nouveau rendez-vous
- D'attendre les résultats potentiels des négociations sur les pratiques professionnelles qui doivent s'ouvrir à la fin du mois et dont la direction prétend pouvoir dégager des moyens supplémentaires
- D'espérer sortir d'une crise sanitaire peu propice au lancement de nouveaux projets.

Pour le directeur du Réseau, pas de raison de repousser la mise à l'antenne. Selon lui, « ça va se passer normalement dans les régions. Je ne dis pas que c'est confortable, mais on est dans une dynamique, on fait le pari que c'est dans les tuyaux. » Un discours, pour le moins déconnecté de la réalité sociale du réseau régional.

Sur les moyens supplémentaires dédiés à la tranche du 18h30 : rien de plus !

La direction évoque la mise en œuvre d'« une politique de rééquilibrage des moyens (...) des directions régionales les mieux dotées vers les moins bien dotées », ce qui laisse entendre qu'il y aurait des antennes très à l'aise actuellement et qui ressemble plutôt à un nivellement par le bas.

Nous subissons donc un transfert de moyens des JT régionaux vers cette nouvelle tranche, sans compensation. Pourtant certaines régions ne sont déjà pas en capacité de fabriquer le 11h53 et les JT du week-end par antenne.

Sur les remplacements des postes vacants liés à la RCC

La direction a une lecture très restrictive de l'accord du 9 mai 2019 et renvoie d'éventuels compléments après les négociations sur les métiers, autrement dit après la bataille.

Tout cela n'est pas très sérieux et augure mal du projet de régionalisation dans son ensemble. Après la 1^{re} brique des matinales radio filmées, l'allongement des tranches à 11h53 et 18h53, cette nouvelle étape renforce l'idée que le grand projet de régionalisation annoncé en fanfare par la Présidente est en réalité le trompe-l'œil d'une sous-télévision régionale aux ambitions et à la qualité médiocres.

Les organisations signataires défendent au contraire une télévision régionale ambitieuse qui remplisse son rôle de service public citoyen, tout en donnant du sens au travail de ses salariés. A ce stade, nous en sommes loin.

Dans ces conditions, les organisations syndicales CGT, SNJ et SUD maintiennent leur préavis et appellent les salariés à se mettre en grève, à partir du lundi 18 janvier à 0h.

Le 13 janvier 2020